

Ministère chargé de  
l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Réalisation du lot 4G au sein de la ZAC Ivry Confluences

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EMERIGE Résidentiel

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Christophe BACQUE - Président d'EMERIGE Résidentiel

RCS / SIRET

4 5 2 0 6 1 5 2 6 0 0 0 4 5

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39 b Opération d'aménagement dont le terrain d'assiette est compris entre 5 et 10 ha ou dont la surface de plancher au sens de l'article R.11-22 du code de l'urbanisme ou l'emprise au sol au sens de l'art R420-1 du code de l'urbanisme est comprise entre 10000 et 40 000 m <sup>2</sup>	La surface de plancher du projet est de 38 684 m <sup>2</sup>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'ilot 4G est un projet de création de logements en co-promotion entre EMERIGE et Valophis avec comme aménageur la SADEV 94. Il est situé dans la ZAC Ivry Confluence qui constitue l'une des opérations phares du projet de territoire de l'OIN ORSA et du "Grand Orly Val de Bièvre Seine-Amont". Cette ZAC a fait l'objet d'une étude d'impact en 2008 et d'un dossier d'autorisation Loi sur l'eau. Les prescriptions Loi sur l'eau sont détaillées dans l'arrêté préfectoral 2011/3925 du 23 novembre 2011 (rubrique : 1.1.1.0, 1.2.2.0, 2.1.5.0 et la 3.2.2.0).

Le projet est constitué de 38 684 m<sup>2</sup> de surface de plancher répartie de la manière suivante :

- 21 406 m<sup>2</sup> de logements et 2 448 m<sup>2</sup> d'activités (EMERIGE) ;
- 14 020 m<sup>2</sup> de logements et 810 m<sup>2</sup> d'activités (Valophis).

Le projet s'inscrit sur un ancien dépôt pétrolier TOTAL exploité pour les activités de stockage de produits pétroliers, de lubrifiants et de certains produits d'aviation sur la période 1889-2004. Suite à la cessation d'activités en date du 12 mai 2005 sous la référence n°HPC-F2A/0.05.0130, ce site a fait l'objet de travaux de réhabilitation des sols avec un suivi régulier par la DRIEE 94.



## 4.2 Objectifs du projet

A l'échelle de la commune d'Ivry sur Seine, le site Ivry Confluences représente un secteur à forts enjeux de développement pour la ville. En effet, déployée sur 145 hectares, la ZAC Ivry Confluences concerne plus de 20 % de la superficie de la commune. Elle s'intègre dans le processus de reconquête des friches industrielles de la vallée de la Seine.

Elle a pour rôle de rééquilibrer les logements du territoire régional et d'offrir à ses futurs habitants des équipements publics et économiques, 50% de logements (dont 40% de sociaux), des transports en communs, de nouvelles voiries et un grand parc public de 3,5 ha s'étirant sur les bords de Seine au cœur d'Ivry Confluences.

Le lot 4G fait partie du secteur 4, dont le périmètre de réflexion couvre une surface d'environ 25ha. Ce secteur est notamment caractérisé par les berges de la Seine à l'est et de grandes emprises industrielles appelées à muter. Ce secteur sera ainsi profondément reconfiguré, et très peu de traces de l'organisation urbaine actuelle seront conservées. Notons que le lot 4G se localise en bordure des quais mais ne sont pas inclus dans le périmètre. Les quais sont exclusivement réservés aux modes actifs.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet prévoit en phase travaux :

- dépollution pour réhabilitation pour les usages futurs d'activités et de logements prenant en compte la restriction d'usage
- construction de nouveaux bâtiments;
- création d'espaces verts paysagers,
- création de bassins de rétention.

Un soin particulier sera apporté à cette phase de manière à limiter les nuisances pendant la phase de construction.

En termes de planning, il est prévu un dépôt de permis de construire pour la 2ème quinzaine de décembre 2021 et le début des travaux est prévu pour le 1er trimestre 2023.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le programme réalisé par Emerige Résidentiel et Valophis consiste en la réalisation d'un ensemble immobilier constitué de 6 bâtiments (sous-lots) de construction d'une surface de plancher de 38 684 m<sup>2</sup> comprenant environ 517 logements, ainsi qu'un sous-lot d'infrastructure de 317 places de stationnement, et un sous-lot espaces verts.

Ce sous lot d'espace verts constitué d'un faisceau centrale composé de bassins de rétention et d'espaces verts paysagers prend place au centre des constructions.

Aucune voirie n'est réalisée au sein du lot, seul les modes actifs pourront circuler au cœur du lot.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à permis de construire

A noter que l'autorisation au titre de la loi sur l'eau est déjà obtenue : arrêté préfectoral 2011/13925 du 23/11/2011, une étude d'impact a également été réalisée dans le cadre de la ZAC Ivry Confluences en 2008.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de plancher totale :	38 684 m <sup>2</sup>
surface totale du terrain d'assiette	17 315 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet****Adresse et commune(s) d'implantation**

ZAC Ivry confluence  
 angles des rues : Maurice Gunsbourg  
 et de l'industrie  
 94 200 IVRY SUR SEINE

Parcelle cadastrale : AZ 88

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**Long. 02° 24' 26" 17E Lat. 48° 48' 47" 52N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6****4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non 

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative



## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune ZNIEFF n'est localisée au droit du site d'étude. La ZNIEFF la plus proche se situe à environ 1,5 km au Nord/Nord-Est du site d'étude, il s'agit de la ZNIEFF de type II: Bois de Vincennes (110001701).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le périmètre de projet se localise dans le secteur Est de la commune d'Ivry sur Seine en Val de Marne (94).
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun arrêté de protection de biotope (APPB) ne concerne le site d'étude
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Ivry sur Seine est concernée par le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) approuvé en décembre 2019. Le projet n'est soumis aux nuisances émanant du quai Henri Pourchassé d'après le PPBE (cf. annexe7)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'étude se localise en dehors de périmètre de protection de monument historique. Un monument historique : "Tours et garages des logements d'Électricité de France " se situe à proximité au Nord, son périmètre des 500m s'arrête au droit de la rue Gunsbourg.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Ivry-sur-Seine est couverte par le PPRI de la Marne et de la Seine. Le site d'étude se localise dans le zonage violet foncé "zone urbaine dense en aléa fort et très fort". Le PPRI a été approuvé en novembre 2007. Une attestation de prise en compte dans la du PPRI sera annexé au PC, de plus, les fiches de lot mettent en avant le respect des préconisations du PPRI.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucun PPRT n'est recensé sur la commune.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le lot 4G prend place sur un ancien site pétrolier ayant appartenu à TOTAL. Des travaux de dépollution ont été réalisés en juillet-août 2021 (cf. annexe B : plan de gestion par Soler environnement)
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune d'Ivry sur Seine est située en zone de répartition des eaux (partie captive de la nappe de l'Albien) D'après l'ARS 94, aucun captage d'alimentation en eau potable ni de périmètre de protection (immédiate, rapprochée ou éloignée) ne sont situés sur la commune d'Ivry sur Seine
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites inscrits les plus proches sont : - la Marne et ses îles, le canal Saint-Maurice à environ 700 m au Nord-Est du site d'étude; - Quartiers anciens à moins de 1000 m au Nord-Est du site d'étude.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est "Sites de Seine Saint-Denis" situé à 5 km au Nord du projet
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est le Bois de Vincennes localisé à 1,5 km au Nord/Nord-Est du site d'étude



## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit dans le DLE à autorisation réalisé dans le cadre de la ZAC Ivry Confluences
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le volume total à excaver pour la réalisation du projet est estimé à environ 30 000 m3 dont 6 000 m3 seront envoyés en filière de déchets.  Un volume d'environ 24 000 m3 reste disponible pour réutilisation sur site. Un plan de gestion une ARR a été réalisé par SOLER environnement (cf. annexe B).
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un apport de terre végétale sera réalisée pour une partie des espaces verts en sachant que les 24 000 m3 seront réutilisées pour l'aménagement d'une partie des espaces verts.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'étude ne présente pas ou peu d'intérêt d'un point de vue écologique. En effet, il prend place sur une zone urbaine dense marquée par un passif industriel important. Il est à relative distance des principaux ensembles naturels inventoriés de proche banlieue.  Le site est une friche industrielle (dépôt pétrolier TOTAL). Ainsi, les impacts sur l'écologie sont minimes voir nul.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche "Sites de Seine Saint-Denis" est situé à environ 5 km au nord du site d'étude. Du fait du faible intérêt écologique de la zone d'étude et de la distance avec site Natura 2000 le plus proche, les incidences sur ce site sont nulles.



	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site classé n'est identifié à proximité du site d'étude.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prend place sur une friche industrielle.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le risque de transport de matière dangereuse par voie fluviale via la Seine est identifié. Deux canalisations de gaz passent sous le quai Henri Pourchassé (en dehors du lot 4G).
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'après le DDRM du Val de Marne de juin 2014, la commune d'Ivry sur Seine est concernée par les risques naturels suivants : - inondation de la Seine et Marne (PPRI Seine et Marne) ; - risque sismique (niveau faible - 1 ) ; - aléa moyen au retrait-gonflement d'argiles ; - risque radon : faible ; - risque de mouvement de terrain : faible.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	La présence de terres polluées sur le site est avérée. Un plan de gestion a été réalisé par Soler environnement (cf. annexe B)
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit de privilégier les modes actifs. Une mise à jour de l'étude trafic de la SADEV 94 a été réalisée, elle est jointe en annexe C.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet pourra engendrer de nouvelles sources de bruit liées principalement au déroulement du chantier. Une charte de chantier propre est en cours.



	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sauf éventuellement en phase chantier.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun éclairage vers le ciel n'est prévu ( pollution lumineuse limitée). Les surfaces d'activités seront éteintes la nuit conformément à la réglementation en vigueur.  Le projet n'est pas concerné par d'autres émissions lumineuses que celles liées au contexte urbain pré-existant.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune activité source de rejet dans l'air n'est prévue. Toutefois, la phase de chantier est concernée par l'émission potentielle de poussières . En cas de besoin, l'impact pourra être limité par arrosage par temps sec (limité car pas de démolition) En phase exploitation, il n'est pas identifié de rejet particulier par les logements et le activités prévues.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet génère des eaux usées qui seront rejetées au réseau existant.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets produits en phase chantier seront collectés, triés et éliminés par une ou plusieurs filières adaptées et agréées. Une charte de chantier propre est en cours. En phase exploitation, les déchets classiques liés au logements et aux commerces seront générés et collectés par la commune et les déchets sélectifs via lesPAV.



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne portera pas atteinte au patrimoine architectural et culturel étant donné que le site d'étude n'est pas localisé dans le périmètre de protection du MH : "Tours et garages des logements d'Électricité de France".
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise du projet est actuellement une friche industrielle ayant fait l'objet de travaux de dépollution des sols sur une profondeur de 6 m.  L'offre en logement sera renforcée sur la commune avec l'implantation d'espaces verts paysagers, la ré-implantation d'activités de type brasserie, bureaux, code du travail, logements. Aucun site industriel ne sera implanté.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

L'ilot 4G s'inscrit dans la ZAC Ivry Confluences et cette dernière s'inscrit sur un secteur identifié par le Schéma Directeur de la Région Ile de France (SDRIF) 2013-2030 comme un quartier à densifier à proximité d'une gare et comme un secteur à fort potentiel de densification.

D'autres lots de la ZAC Ivry Confluences continuent de voir le jour.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Voir dossier d'accompagnement - annexe 7.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site de projet présente des enjeux modérés les thématiques environnementales suivantes : inondation de la Seine, pollution des sols en phase chantier. La question de l'inondabilité est traitée dans le DLE de la ZAC Ivry Confluences. En ce qui concerne la pollution (ancien site de stockages de TOTAL). Le site a fait l'objet de travaux de dépollution durant l'été 2021, suite à cela un plan de gestion est en cours de rédaction. Le lot 4G devra respecter les préconisations émises dans ce document. Ces questions environnementales ont été anticipées et évaluées en amont avec notamment la mise en place effective d'un plan de gestion pour la dépollution du site et d'une charte de chantier propre. Nous estimons à ce titre, qu'étant donné que les forts enjeux environnementaux ont été traités spécifiquement, il n'est pas nécessaire de réaliser une étude d'impact.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>



## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

Dossier d'accompagnement au formulaire CERFA 14734-03 comprenant entre autre les éléments demandés pour les annexes obligatoire 2, 3, 4, 5 et 6.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



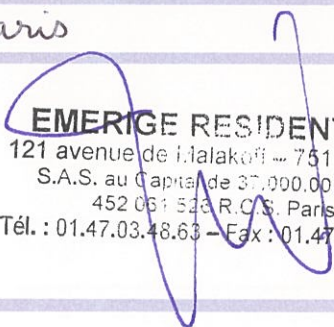
Fait à

Paris

le,

19.11.2021

Signature

  
**EMERIGE RESIDENTIEL**  
121 avenue de Malakoff - 75116 Paris  
S.A.S. au Capital de 37.000,00 Euros  
452 061 528 R.C.S. Paris  
Tél. : 01.47.03.48.63 - Fax : 01.47.03.83.73



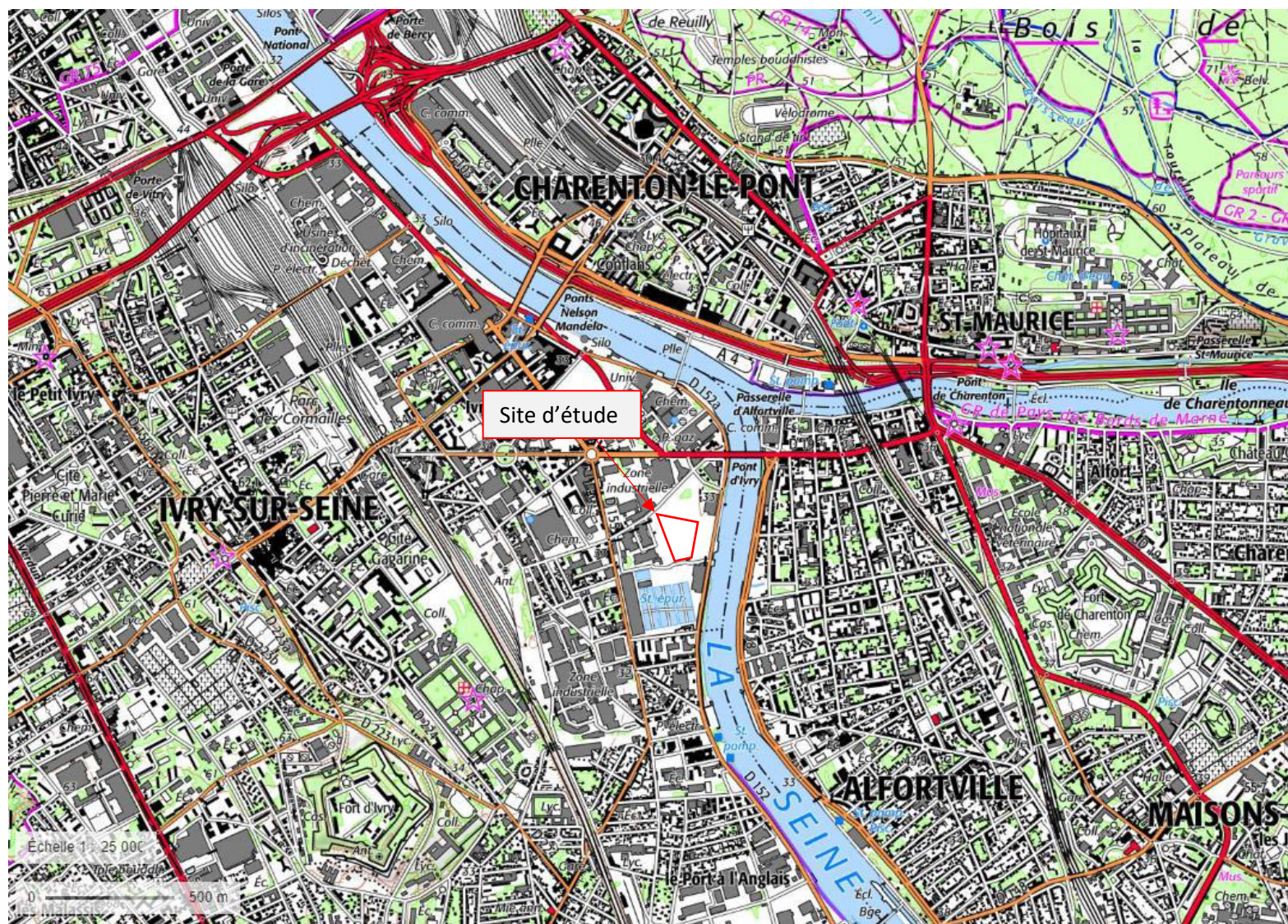
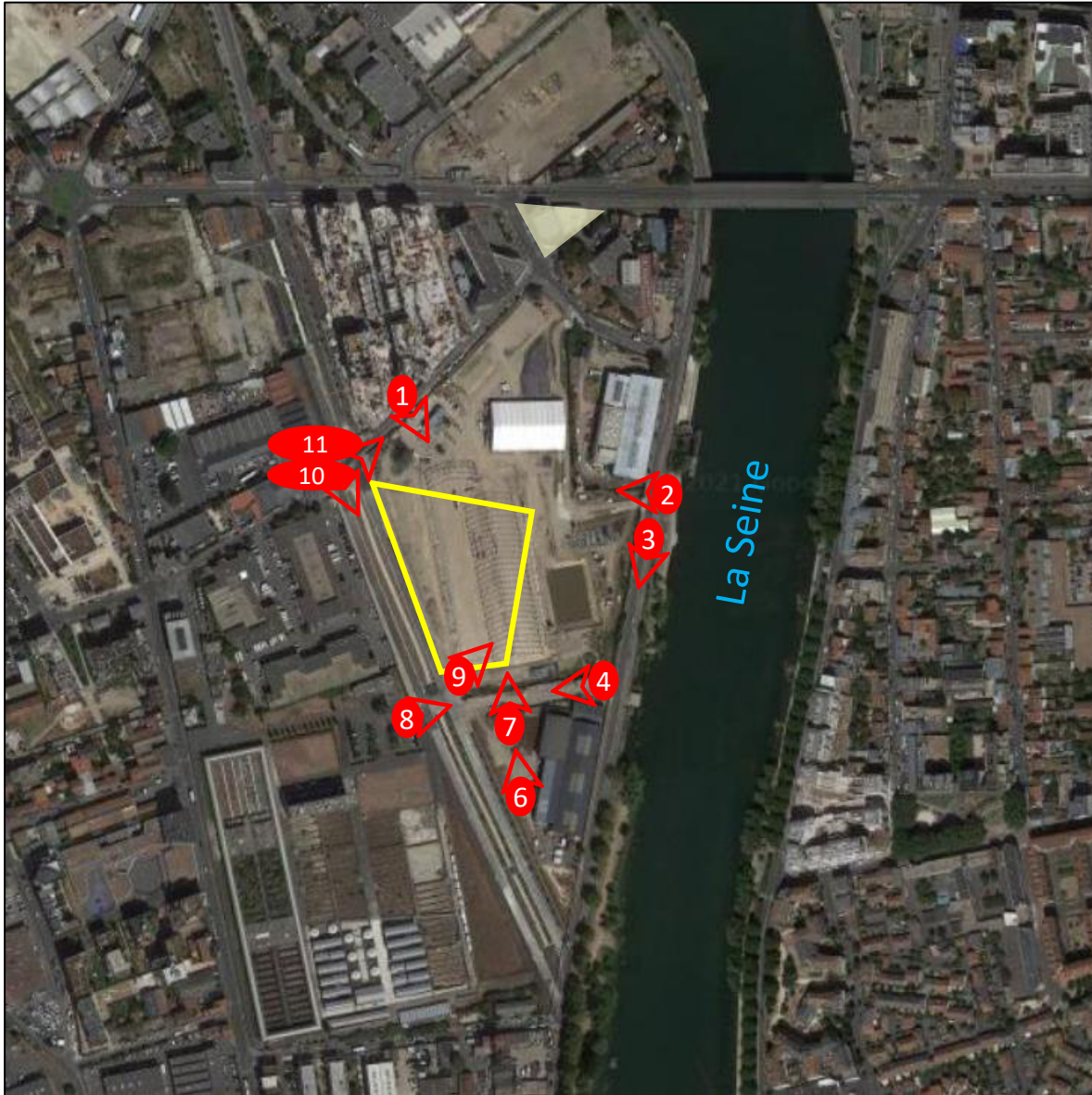


Figure 1 : Localisation du site d'étude – Echelle 1/25 000 (source : Géoportail)





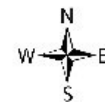
## Illustrations du site



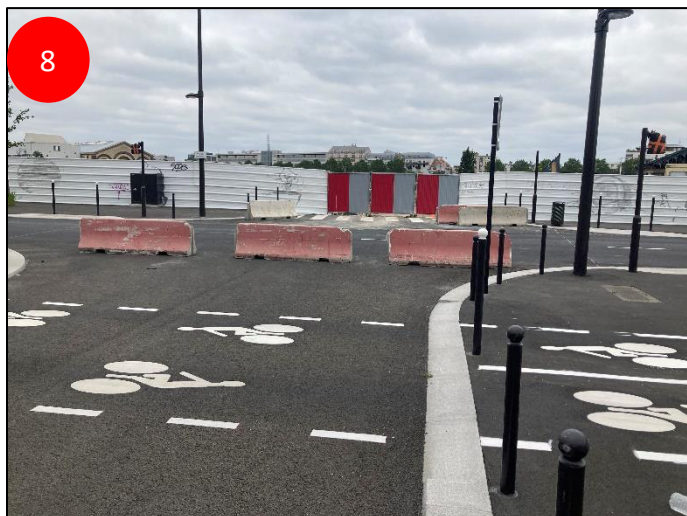
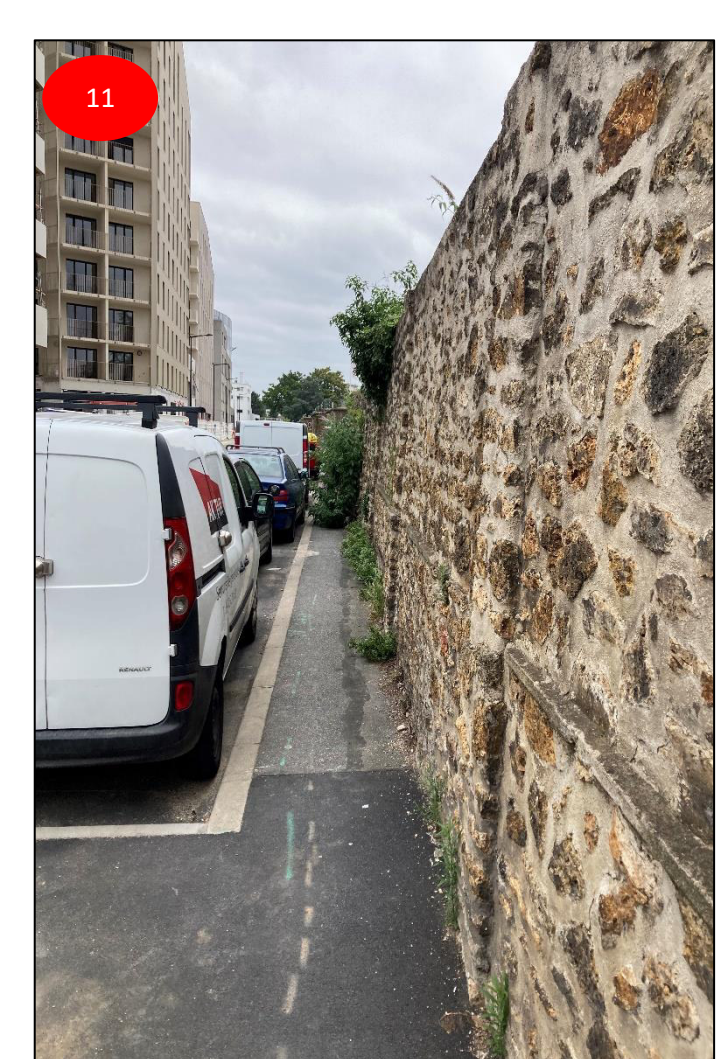
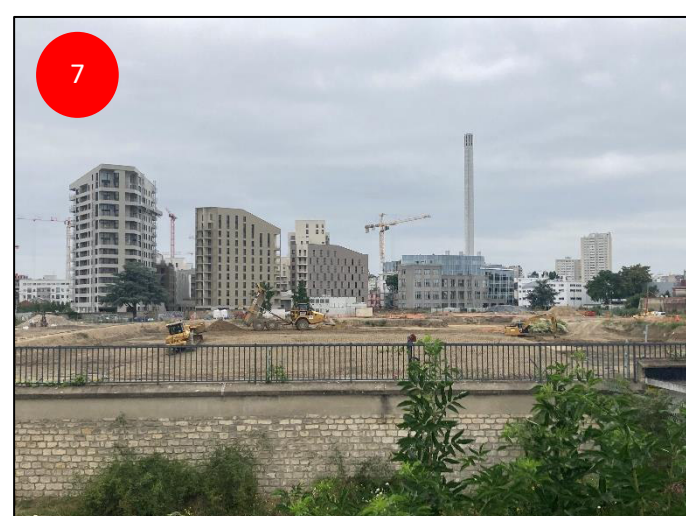
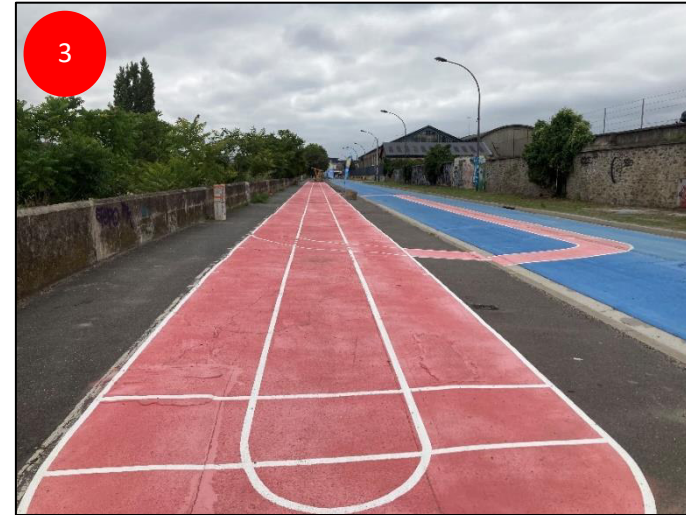
Lot 4G



Prises de vue











<b>IVRY4G</b>	APS	Plan de masse		
	M-1000	indice B	date 07/10/2021	échelle 1:1000 <sup>6</sup>
		IVRY4G_APS_LR_M-1000_B		dessiné par KC/AT/LT

**PLAN MASSE du lot 4G**





PLAN PAYSAGER du lot 4G





Figure 3 : Localisation du site d'étude – Echelle 1/5000 (source : Géoportail)





Figure 4 : Localisation des sites Natura 2000 le plus proches par rapport au site d'étude – Echelle 1/ 45 000 (source Géoportail)